



Edito

Ce numéro est d'abord dédié à la célébration de la fête de l'Europe, trop méconnue des médias, de nos politiques et par voie de conséquence de nos concitoyens. Nous vous invitons à célébrer le « Joli mois de mai » en participant aux événements organisés près de chez nous et dont vous trouverez une liste non exhaustive en page 8.

Nous vous convions également à participer au café débat du 5 juin prochain qui tentera de vous apporter quelques réponses aux multiples interrogations que suscite l'actualité internationale et ses conséquences dans notre quotidien.

Colette Modion revient sur la table ronde organisée par le Mouvement européen de la Loire qui a permis un échange croisé de points de vue sur la situation de la Moldavie et de la Roumanie vis-à-vis de l'Union européenne. Les résultats du vote des citoyens roumains au premier tour des présidentiels du 4 mai illustrent les divisions existantes et la montée d'un courant nationaliste.

Au niveau de l'actualité de l'Union européenne, vous constaterez qu'elle réaffirme ses ambitions en ce qui concerne l'environnement, avec l'adoption du Pacte pour une industrie propre que vous présente Pierre Mandon et la parution de la directive qui nous promet un air pur dès 2030.

Le programme Interreg fête cette année ses 35 ans, occasion pour Pierre Mandon d'illustrer l'importance de la coopération entre régions européennes pour la réalisation de projets concrets.

Michel Lefrançois vous présente l'art allemand de la coalition, qui a permis en un temps record à des élus de différentes tendances politique de trouver un accord de gouvernement.

Une nouvelle rubrique en page 7 vous propose quelques points d'actualité sélectionnés pour vous par le Mouvement européen.

Enfin si vous n'avez pas encore programmé vos vacances d'été Colette Modion vous propose la lecture de 4 livres sur le voyage à travers l'Europe.

Marthe-Claire PORTRAN



L'édito	1
Roumanie-Moldavie le choix de l'UE	2
Vers un air pur	3
Le pacte pour une industrie propre	4
Interreg a 35 ans	5
Le modèle de la coalition à l'allemande	6
Points sur l'actualité	7
L'Europe près de chez vous	8
Idées lecture	8



Journée de l'Europe



Journée de l'Europe à Strasbourg, 2023.

Le Mouvement Européen Loire a le plaisir de vous inviter à un café débat sur le thème :

**Face à Trump et Poutine, quelles réponses européennes ?
Commerce international, Compétitivité, Défense, Environnement ...**

Echanges avec
Nicolas RESSEGUIER,
conférencier
Team Europe Direct

Lundi 5 juin 2025
de 18h à 20h
dans les locaux du
Remue Ménages
43 rue Michelet
Saint Etienne

Roumanie, Moldavie : le choix de l'Union européenne ? une table ronde avec Christian Daudel, consul honoraire de Moldavie, et Radu Racolta, membre du Mouvement Européen Loire, animée par Daniel Imbert-Magand, maître de conférence honoraire

Le 9 avril dernier, à La Taverne Brasserie, à Saint-Etienne, le Mouvement Européen Loire accueillait Christian Daudel et Radu Racolta, pour un échange de points de vue sur la position, vis-à-vis de l'Union Européenne, de la Moldavie, candidate à l'intégration depuis 2022, et de la Roumanie qui y est entrée en 2007, et appartient à l'espace Schengen depuis 2024.



Les deux intervenants ont d'abord été invités à présenter brièvement le contexte actuel des deux pays :

- La Roumanie, compte 19 millions d'habitants issus de plusieurs groupes ethniques et 4 millions vivant à l'étranger. 6ème pays de l'UE en population, mais 24ème en économie, elle a vécu depuis 2007, une évolution majeure, par la lutte contre la corruption et le passage à l'économie libérale. Elle est en quelque sorte « le bon élève » de l'Union Européenne. On remarque une tendance au retour de la population émigrée, phénomène qui s'accélère depuis le COVID.

- La Moldavie subit un effondrement de sa population, passée de 5 millions en 1991, à 2,6 millions en 2020,

2,5 millions vivent à l'étranger, et un creusement de l'écart entre riches et pauvres, l'appauvrissement étant dû à l'oligarchie. La victoire de l'empire tsariste sur l'empire ottoman, au 19ème siècle, a déclenché un processus de russification, qui a laissé des traces: la population est divisée entre pro-russes et pro-UE.

Alors que leur statut diffère, il est intéressant de comprendre comment les deux pays se positionnent par rapport à l'UE, historiquement et en 2025 :

- La Roumanie , « le regard tourné depuis deux siècles vers l'ouest » a exprimé son désir d'Europe à plus de 75 %. Sous la présidence de Nicolas Ceausescu, la langue française était enseignée, à présent il s'agit de l'anglais. Même les dernières élections, avec la montée du nationalisme, ne modifient pas la position en regard de l'UE. Avec le recul, il est constaté que sa situation économique, stabilisée, laisse apparaître peu d'endettement, sauf pour l'achat de matériel militaire américain. Pas encore dans la zone euro, elle dispose d'une monnaie stable.

- La Moldavie, selon le consul, « n'exprime pas d'envie d'Europe ; elle a toujours été tournée vers la Russie. Même si un accord de partenariat et de voisinage avec l'Europe a été signé, la manipulation russe anti UE reste prégnante. La présence russe est vécue à la fois comme rassurante et effrayante. La Russie dispose de ressources naturelles, ce qui n'est pas le cas de l'UE, par ailleurs endettée, d'où une forme de méfiance. Sa situation politique reste fragile, et l'UE ne contre pas le discours de V.Poutine. Pour autant, elle aide beaucoup la Moldavie financièrement ».

Dans ce contexte, l'enjeu des prochaines élections s'avère fort, avec le risque d'ingérence de la Russie. Il s'agit pour la Roumanie de réaffirmer son appartenance européenne, et pour la Moldavie de s'affranchir de la menace russe, au risque d'un énorme retour en arrière.

Colette MODION



Résultats du premier tour des élections présidentielles en Roumanie, du dimanche 4 mai, consécutivement à l'annulation par la Cour constitutionnelle, en décembre 2024, du précédent scrutin.

Le candidat d'extrême droite, George Simion, arrive en tête avec 40,5 % des suffrages, ce qui confirme le précédent score du parti nationaliste.

Il affrontera, le 18 mai, lors du second tour, le maire centriste de Bucarest, Nicusor Dan (20,9%).

Un exercice difficile pour les deux candidats : George Simion disposant de moins de réserves de voix, Nicusor Dan faisant les frais de luttes intestines.

Une fois de plus, la percée du nationalisme en Europe se confirme.

Vers un air pur en Europe ?

La pollution atmosphérique constitue une menace majeure pour la santé publique en Europe. Elle est responsable de près de 300 000 décès prématurés annuels et de multiples maladies telles que l'asthme et le cancer du poumon. Pour s'attaquer à ce problème, la Commission européenne a présenté, en octobre 2022, la révision et la consolidation de deux directives relatives à la qualité de l'air ambiant, dans le cadre du plan d'action "zéro pollution" de l'UE.



Les colégislateurs, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, sont parvenus à un accord sur la forme définitive du texte en février 2024. Cet accord aligne plus étroitement les normes recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé OMS et vise à accompagner l'Union européenne vers l'objectif pollution zéro d'ici 2050.

Virginijus Sinkevičius, Commissaire européen à l'environnement, s'est félicité de cet accord historique : « La législation révisée met en place les normes et la trajectoire que nous devons suivre pour protéger notre santé et notre environnement de la pollution atmosphérique. Cela profitera en particulier aux groupes vulnérables tels que les enfants et les personnes âgées, et nous rapprochera de notre objectif : une Europe où la pollution appartient au passé et où l'air pur devient notre réalité future ».

À la suite de cet accord, la **nouvelle directive sur la qualité de l'air** a été publiée au Journal officiel de l'Union européenne et **est entrée en vigueur le 11 décembre 2024**.

Renforcement des normes de qualité de l'air

La nouvelle directive simplifie les règles de l'UE relatives à la qualité de l'air ambiant en fusionnant les deux directives européennes existantes en une seule. Elle fixe pour les polluants de nouvelles **normes de qualité de l'air** à atteindre d'ici à **2030**, qui sont plus étroitement alignées sur les **lignes directrices de l'OMS en matière de qualité de l'air**. Parmi ces polluants figurent, entre autres, les particules en suspension (PM10 et PM2,5), le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre, qui sont tous connus pour provoquer des problèmes respiratoires.

La qualité de l'air est évaluée à l'aide de méthodes et de critères communs dans l'ensemble de l'UE, et la directive révisée apporte de nouvelles améliorations à la surveillance et à la modélisation de la qualité de l'air. Il est notamment prévu une augmentation des points de prélèvement pour évaluer la qualité de l'air urbain. Ces dispositions devraient faciliter la comparaison et l'accessibilité des indices de qualité de l'air nationaux, fournissant ainsi des informations plus précises sur les symptômes associés aux pics de pollution et sur les risques pour la santé liés à chaque polluant.

Accès à la justice et droit à indemnisation

La nouvelle directive garantit également une compensation pour toute personne dont la santé est affectée par la pollution atmosphérique en cas de non-respect des règles européennes, tout en améliorant la clarté de l'accès à la justice, l'efficacité des sanctions et l'information du grand public.

Prochaines étapes

Les États membres ont deux ans pour transposer la directive en droit national. Ils pourront demander que le délai fixé à 2030 soit reporté si des conditions spécifiques sont remplies.



D'ici au 31 décembre 2030, la Commission européenne révisera ces normes en fonction des dernières preuves scientifiques, puis elle continuera tous les cinq ans.

Marthe-Claire PORTRAN



Le Pacte pour une industrie propre : l'Europe face au défi de sa souveraineté industrielle

Alors que l'Union européenne traverse une période de turbulences – croissance molle, tensions géopolitiques, concurrence technologique féroce –, Bruxelles entend redonner un cap à son industrie et l'ancrer au cœur de la transition verte. Le 26 février 2025, la Commission européenne a lancé une initiative d'envergure : le Clean Industrial Deal — le Pacte pour une industrie propre. Présenté comme une « stratégie de croissance », ce plan entend conjuguer réindustrialisation, décarbonation et innovation, tout en renforçant la résilience du continent.



Au cœur de cette ambition : une conviction. Celle que « [l'assise industrielle de l'Europe est centrale pour notre identité et essentielle à notre compétitivité](#) ». Longtemps fer de lance de l'innovation technologique et moteur de la croissance économique, l'industrie européenne est aujourd'hui à la croisée des chemins. Confrontée à la hausse des prix de l'énergie, à une réglementation complexe et à une compétition mondiale de plus en plus agressive, elle risque de se faire distancer.

Une stratégie industrielle au service du climat

Le Clean Industrial Deal propose une réponse systémique. Il ne s'agit plus d'opposer transition écologique et croissance économique, mais de les penser comme deux leviers d'un même mouvement. « [Une stratégie de compétitivité et de décarbonation est aussi un impératif de sécurité](#) », souligne la Commission, s'appuyant sur les constats du [rapport Draghi](#) et de la [Boussole de la compétitivité](#) publiée en début d'année.

L'objectif est clair : faire de l'Europe un leader industriel mondial de la neutralité carbone. Pour cela, le cap des -90 % d'émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2040 est réaffirmé. Ce cadre donne de la visibilité aux industriels et aux investisseurs, à condition que les outils d'accompagnement et les financements soient à la hauteur.

Deux secteurs cibles : les industries énergivores et les technologies propres

Le plan cible prioritairement deux piliers industriels : d'une part, les industries à forte intensité énergétique (energy-intensive industries), telles que la sidérurgie ou la chimie, qui peinent à absorber les coûts de l'énergie tout en respectant les exigences environnementales ; d'autre part, les technologies propres (clean-tech sector), secteur clé

pour l'autonomie stratégique de l'UE et moteur de l'économie circulaire.

L'Union veut ainsi soutenir massivement les projets de décarbonation industrielle, de circularité, et d'électrification, tout en veillant à la « neutralité technologique » (1), laissant aux États membres une marge de manœuvre dans leurs choix énergétiques. La Commission énonce toutefois l'ambition d'augmenter les taux d'électrification jusqu'à 32 % d'ici 2030, alors qu'il stagne actuellement à 23%.

Vers un nouveau modèle industriel européen

La vision portée par la Commission est systémique : il s'agit de bâtir un « écosystème industriel européen » capable de créer des emplois de qualité, de développer les compétences de demain, et de tirer parti des marchés mondiaux. Pour ce faire, six leviers de croissance sont identifiés : énergie abordable, marchés porteurs, accès aux financements, circularité et matières premières, ouverture internationale et formation.



Le Clean Industrial Deal veut également s'attaquer aux freins structurels : lourdeurs administratives, fragmentation du marché unique, lenteur de l'innovation. Il préconise une meilleure coordination des politiques nationales et européennes, et une accélération de l'intégration des pays candidats.

Une démarche co-construite avec les acteurs économiques

Le plan est aussi le fruit d'un dialogue nourri avec les acteurs du terrain. Inspiré par la [Déclaration d'Anvers pour un pacte industriel européen](#) et les [Clean Transition Dialogues](#), il reflète les besoins exprimés par les industriels, les partenaires sociaux et la société civile.

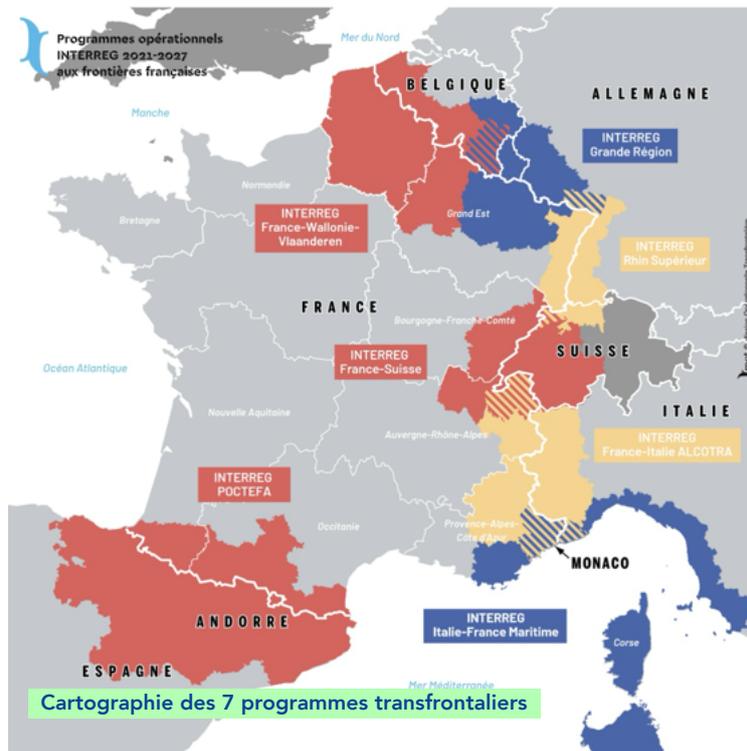
Pour la Commission, ce plan ouvre un nouveau chapitre de l'histoire industrielle européenne, dont les premières pages seront esquissées dès juillet, avec la présentation du prochain budget. Les mois à venir nous diront si l'Union saura donner à cette ambition les moyens de sa réalisation.



Pierre MANDON

(1) La neutralité technologique est un principe utilisé par l'Union européenne selon lequel les règles doivent s'appliquer de manière égale, sans privilégier une technologie spécifique, afin de favoriser l'innovation et la concurrence.

Interreg célèbre ses 35 ans à la frontière italo-slovène : la coopération territoriale européenne à l'honneur



Les 27 et 28 mars derniers, les villes jumelles de Gorizia (Italie) et Nova Gorica (Slovénie) ont accueilli l'événement Interreg GO!, point d'orgue des célébrations du 35ème anniversaire du programme Interreg. Ce rendez-vous hautement symbolique, organisé à la frontière entre deux États membres de l'Union européenne, a réaffirmé l'importance de la coopération territoriale européenne (CTE) dans la construction d'une Europe plus proche de ses citoyens.

Trois décennies et demie de coopération transfrontalière

Depuis 1989, Interreg est un instrument majeur de la politique de cohésion de l'Union européenne. Il soutient les coopérations entre régions frontalières, transnationales, interrégionales et ultrapériphériques, avec un objectif : transformer les frontières en zones d'opportunités, de dialogue et de développement commun.

Les projets Interreg couvrent un large éventail de domaines: environnement, transport durable, santé, innovation, inclusion sociale, patrimoine culturel et éducation. Ils permettent à des acteurs locaux – collectivités, entreprises, universités, associations – de travailler ensemble, au-delà des frontières.

La France au cœur de la coopération territoriale

Dans le cadre de la programmation 2021-2027, la France participe à 22 programmes Interreg :

- 7 programmes transfrontaliers : [Alcotra](#), [France-Suisse](#), [Rhin Supérieur](#), [France-Wallonie-Flandres](#), [Grande Région](#), [France Italie Maritime](#), [France Espagne Andorre](#) ;
- 7 programmes transnationaux : [Espace Alpin](#), [Europe du Nord-Ouest](#), [Mer du Nord](#), [Euro-Med](#), [Espace Atlantique](#), [Next Med](#), [Sud-Ouest Européen](#) ;
- 4 programmes de coopération avec les régions ultrapériphériques (Outre mer) : [Amazonie](#), [Caraïbes](#), [Océan Indien](#), [Canal du Mozambique](#) ;
- 4 programmes de coopération entre partenaires de toute l'Union européenne pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques : [Urbact](#), [Interact](#), [Interreg Europe](#), [Espon](#).

Dotés d'un budget total de plus de 3,2 milliards d'euros de FEDER pour la France, ces programmes renforcent les liens entre les territoires français et leurs voisins européens, en soutenant des projets concrets, afin d'améliorer la qualité de vie des européens et de renforcer leur sentiment de citoyenneté européenne.

35 ans après sa création, Interreg confirme son rôle incontournable dans la construction d'une Europe unie dans sa diversité, prête à relever les défis de demain.

Pour en savoir plus sur les programmes : www.europe-en-france.gouv.fr



Pierre MANDON

Le modèle de la coalition à l'allemande

Nos préoccupations franco-françaises et le rythme étourdissant de l'actualité nous feraient presque oublier qu'en Allemagne, après le résultat des élections fédérales anticipées du 23 février dernier, il a suffi d'un peu plus de 6 semaines pour que, le 9 avril, un accord de coalition entre l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et le Parti social-démocrate (SPD) pour former un nouveau gouvernement, puisse être présenté.

Toute l'Europe nous rappelle que « l'issue des négociations entre la CDU/CSU et le SPD était attendue avec impatience par les Allemands, comme par le reste de l'Europe ». C'est la pratique de la coalition, devenue la norme en Allemagne, qui a fait une nouvelle fois ses preuves.

Historiquement, c'est depuis la République de Weimar, mais surtout depuis la création de la République fédérale en 1949 que cette pratique a été adoptée. « Le chrétien-démocrate Konrad Adenauer, premier chancelier fédéral, avait l'habitude de s'allier avec des petits partenaires pour assurer sa majorité... A l'époque, les négociations étaient menées loin des caméras, en toute discrétion.» (ref Deutsche Welle).

La pratique de la coalition suit aujourd'hui une typologie et un modèle structurés, comme décrit dans [Wikipedia](#) : « Les coalitions gouvernementales en Allemagne rassemblent des partis politiques soit au niveau fédéral, soit au niveau d'un Land. Elles sont généralement désignées par référence aux couleurs qui symbolisent les grands partis », jusqu'à leur donner un nom spécifique comme : la coalition mûre (noire-rouge-violet), la coalition jamaïcaine (noir-jaune-vert, les couleurs du drapeau jamaïcain) ou, encore plus parlant, la coalition en feu tricolore, celle-là même qui en novembre 2024 a imploré, provoquant des élections anticipées.

Une mécanique bien huilée

Un article du Point bien à propos, en date du 11 juillet 2024 (n°2710), nous explique en détail que « rien n'est laissé au hasard pour garantir la stabilité de la coalition. Dès le soir des élections, une mécanique bien huilée s'enclenche.

- **Première étape** : « die Sondierung », les consultations exploratoires, durant lesquelles les chefs des différents partis susceptibles de s'allier pour gouverner ensemble se réunissent à huis clos pour tâter le terrain. En 2017, ce coup de sonde avait duré des mois. Une expérience malheureuse dont l'Allemagne a tiré les leçons. Après les élections de 2021, de nouvelles règles sont imposées aux négociateurs. En premier lieu, la discrétion. Pas question de laisser fuser



9 avril 2025 : les partenaires de la coalition annoncent les détails après avoir conclu un accord sur la formation d'un nouveau gouvernement

Image: Annegret Hilt/REUTERS

des informations dans la presse ou, pire, d'aller parader dans les talk-shows. «Bouclez-la!» avait ordonné le leader écolo Robert Habeck en marge des négociations avec le SPD d'Olaf Scholz.

- Dans une **deuxième étape**, on passe aux choses concrètes: le contrat de coalition. Plusieurs groupes de travail composés d'experts œuvrent à la rédaction de ce texte long de plusieurs centaines de pages censé aplanir les divergences. En 2021, plus de 300 négociateurs ont planché au sein de 22 groupes de travail pendant près de deux semaines pour arriver à un compromis sur des sujets aussi litigieux que la protection du climat, le logement ou l'immigration. Les négociateurs fixent aussi la répartition des portefeuilles entre les différents partenaires de la coalition, mais il appartient à chaque parti de choisir ses ministres.

- Enfin, **troisième et dernière étape** : le texte doit être avalisé par les différents partis, réunis en congrès extraordinaire. La légitimité du contrat est ainsi entérinée à la base. Pas question de renégocier le consensus à tout bout de champ. »

La coalition formée depuis le 9 avril est dénommée Grande Coalition selon la typologie mentionnée plus haut. « Friedrich Merz devrait être confirmé le 6 mai prochain en tant que chancelier allemand par les partenaires de cette nouvelle coalition gouvernementale. Le chef des chrétiens-démocrates (CDU) aura besoin d'une majorité simple à la chambre basse du Parlement, où son groupe et les sociaux-démocrates (SPD) disposent d'une majorité de 28 sièges. » ([Euronews](#))



Michel LEFRANCOIS

Points sur l'actualité

La Commission européenne saisit la Cour de Justice de l'Union européenne pour non respect par la France des normes et mise en danger de la santé.



Dérivés des engrais azotés et des déjections des animaux d'élevage notamment, les nitrates peuvent polluer les eaux quand ils sont en quantité trop importante pour être absorbés par les plantes. © Crédit photo : Illustration AFP - source SudOuest.fr

Après cinq ans d'avertissements et de mises en demeure, la Commission, gardienne des Traités, a décidé de poursuivre la France en justice au sujet d'un problème ancien, celui de la pollution de l'eau potable par les nitrates. La Commission reproche à la France de ne pas respecter les normes européennes en matière de qualité de l'eau potable fixées par la directive de 2020. Ce texte vise à protéger la santé humaine des effets néfastes de l'eau potable contaminée. La Commission alerte sur « des dépassements chroniques » de la valeur limite autorisée pour les nitrates (50 milligrammes par litre) dans 107 unités de distribution d'eau potable réparties dans sept régions françaises (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Occitanie et Pays de la Loire). Selon la Commission, la France n'a pas pris des mesures correctrices suffisantes, notamment en termes de mesures de restriction de la consommation. En 2013 et 2014, la France a déjà été condamnée par la CJUE pour mauvaise application de la directive sur les nitrates datant de 1991. Malgré les programmes d'action, les teneurs en nitrates ne diminuent pas suffisamment. La lutte contre la pollution de l'eau (nitrates, micro plastiques, PFAS) est un sujet de préoccupation pour beaucoup d'États membres, comme le montre le dernier rapport de la Commission sur l'état de l'eau en Europe datant de février 2025 et annonçant une stratégie sur la résilience de l'eau en Europe pour l'été 2025.



Lourdes sanctions de l'Union européenne contre les sociétés américaines Apple et Méta

La Commission européenne a annoncé, mercredi 23 avril, d'importantes sanctions financières contre les géants américains des technologies Apple et Meta (Facebook, Instagram). Apple se voit infliger une amende de 500 millions d'euros pour des clauses abusives dans sa boutique d'application App Store, au détriment des fournisseurs d'applications et de leurs clients. Meta devra payer 200 millions d'euros pour avoir enfreint une règle encadrant l'usage des données personnelles. Ces sanctions sont les premières prononcées dans le cadre du nouveau règlement européen sur les marchés numériques, adopté en 2022 et entré en vigueur l'an dernier pour mettre fin aux abus de position dominante des géants de la tech.

La Commission annonce des mesures en faveur d'importations sûres et durables issues du commerce électronique face à l'explosion des petits colis du commerce en ligne



Dans un [communiqué de presse paru le 5 février](#) la Commission européenne a annoncé préparer des mesures pour lutter contre certains de ces produits jugés dangereux et ouvrir une enquête contre Shein.

Selon ce communiqué en 2024 environ 4,6 milliards d'envois de faible valeur, c'est-à-dire ne dépassant pas 150 EUR, sont entrés sur le marché de l'UE, ce qui représente 12 millions de colis par jour. Ce chiffre a doublé par rapport à 2023 et triplé par rapport à 2022, et une grande partie de ces marchandises se sont avérées non conformes à la législation européenne. Cette croissance exponentielle est la source de nombreuses préoccupations dont notamment l'entrée d'un nombre croissant de produits dangereux dans l'UE, une concurrence déloyale vis-à-vis des plateformes de vente européennes qui sont soumises aux normes élevées de l'UE et une empreinte environnementale et climatique élevée compte tenu du volume de colis expédiés et transportés.

La Commission invite notamment les États membres, les colégislateurs et toutes les parties prenantes à coopérer afin de mettre en place une liste de différentes mesures.

L'Europe près de chez vous

Joli mois de Mai de l'Europe

(Agenda non exhaustif des rendez-vous et événements communiqués)

- Samedi 3 mai à Andrézieux-Bouthéon :

Soirée culturelle franco-portugaise à partir de 19h30 à la salle Andréna. Organisé par les trois comités de jumelage (Andrézieux-Bouthéon, Saint-Galmier et Sury-le-Comtal).

- **Vendredi 9 mai : Journée de l'Europe : Accueil - Portes ouvertes** de 17h à 19h à La Maison de l'Europe et des Jumelages. Organisé par Veauche Jumelages en partenariat avec la MDE42

- **Samedi 10 mai : Balade européenne** (circuit d'environ 5 km à Veauche) en collaboration avec le Mouvement Européen Loire en partenariat avec les Amis de Veauche en Forez, de 9h à 12h. **Dictée européenne** avec les différentes interventions retransmises depuis le Centre R.Schuman de 14h à 17h au Cercle. Organisé par la MDE42 en collaboration avec Le Mouvement Européen Loire et Veauche jumelages

- Vendredi 16 mai :

* **Table ronde intergénérationnelle** de l'engagement citoyen franco-allemand de 18h à 19h sur le thème « Valeurs partagées de l'Amitié franco-allemande : moteur de Paix pour les défis européens » au Cercle.

Organisé par Veauche Jumelages en partenariat avec la MDE42.

* **Conférence « L'Europe une puissance demain ou jamais ? »** animée par Alain

Oberdorff, conférencier Team Europe et organisée par le Comité de Jumelage de St Jean Bonnefonds, à 19h30 à la Salle de la Trame. Face aux menaces actuelles qui touchent à sa sécurité, et ses intérêts économiques, l'Union Européenne est-elle en mesure de relever ces défis ? Peut-elle s'affirmer comme une puissance politique, économique et militaire ?

- **Samedi 24 mai à Sury le Comtal : 14h30 – 17h30 : La rue aux enfants pour tous** : Participation de la Caravane de l'Europe et des Jumelages, à la 10ème édition, avec animations et informations du réseau d'acteurs de la MDE42. Le centre social Chantal Brossier de Sury le Comtal et ses partenaires refont de la rue un espace de fête et de jeu : plus d'une vingtaine d'animations sportives, ludiques et créatives seront gratuitement proposées aux familles du Forez. Un événement familial à ne pas manquer !



Le saviez-vous ?

Au sein de l'Union européenne, le 1er mai est férié dans 24 des 27 États membres. Le [site Toute l'Europe](https://www.touteleurope.eu/histoire/fete-du-travail-comment-le-1er-mai-est-il-commemore-en-europe/) vous présente les différentes manières dont il est commémoré.
<https://www.touteleurope.eu/histoire/fete-du-travail-comment-le-1er-mai-est-il-commemore-en-europe/>

Idées lecture :

A deux mois des vacances d'été nous vous proposons de voyager, avec des suggestions d'itinéraires de découverte de sites emblématiques et/ ou moins connus, à travers le continent européen.

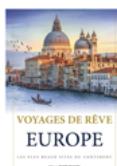


Voyager en Europe, du Moyen-Age au IIIème millénaire. Paul Gerbod.

Editions L'Harmattan, collection Logiques historiques, 2002.

L'auteur est un universitaire, et historien des pratiques culturelles.

Silloné, à travers les siècles, par des populations d'origine et de conditions diverses, le continent européen s'est construit au rythme de ces déplacements. L'auteur analyse pourquoi et comment ces migrations en sont une particularité, et invite à parcourir différents pays.



Voyages de rêve : Europe, les plus beaux sites du continent.

Traduit du polonais par Laurent Berthel. Editions Ouest France, 2023.

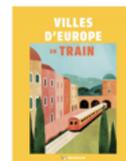
L'auteur nous emmène à la découverte de 120 sites naturels exceptionnels, dont certains peu connus, et de villes et sites historiques dont la diversité et la richesse sont autant d'atouts pour le continent européen. Pour chacun, photos, descriptif et carte de localisation facilitent la recherche.



Grands pèlerinages d'Europe.

Derry Drabb. Editions Ouest France, 2018.

11 pèlerinages, aux itinéraires très fréquentés et/ou plus discrets, guident le lecteur à travers l'histoire de l'Europe et ses sites patrimoniaux. Un album illustré, riche de nombreuses informations pratiques : étapes, distances, durée... Avec cet angle d'approche, une manière originale de connaître le continent.



Villes d'Europe en train. Jean-Luc Ancey, Cécile Bouché-Gall, Isabelle Bruno, Martin Balédent. Editions Michelin, 2023.

25 villes européennes à portée de train : itinéraires, lignes, temps de trajet, correspondances, suggestions de promenades, lieux « immanquables », auxquelles s'ajoutent trois villes « coup de coeur » : Turin, Rotterdam, Zurich, abondamment illustrées. Des destinations supplémentaires sont présentées pour poursuivre le voyage.

Colette MODION



EuropaLoire



Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949.

Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste.

Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter : loire@mouvement-europeen.eu

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

**Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié, Pierre Mandon,
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.**

Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>



**Mouvement
Européen
Loire**